

*A PIERRE DUPUY*

« MONSIEUR,

« Les vieilles femmes de mon village disent qu'on crie tant : *Noël!* que Noël vient; aussy espéré-je, après vous avoir tant de fois mandé l'extrémité où sont réduits ceux de La Rochelle que je vous manderez la reddition de ceste place. Nous en sommes à la veille, le maire ayant faict sortir hier au soir un trompette avec lettres adressantes à M. le Cardinal sur ce subject. Il y avoit ordre depuis trois jours de ne recevoir personne en tous les fortz s'ils ne venoient pour capituler et ordre aussy de faire pendre tous les soldatz ennemis qui voudroient passer les lignes. Ceste rigueur jointe à la nécessité des assiégés les a fait penser à leur conscience. M. le Cardinal estoit allé se rafreschir en une maison qui est au Chastelier-Barlot, près de Fonteney; ce trompette luy a esté mené par un des lieutenantz de nostre régiment, qui le receut à nostre garde. S'il eust passé par nostre quartier, comme il le devoit faire, j'aurois esté plus particulièrement instruit de ceste affaire et vous en rendrois meilleur conte. Vous suffise qu'on en est en ces termes et que j'espère que les premières lettres que vous recevrés de moy seront escriptes de La Rochelle.

« Toutes les aventures de ce siège sont réservées à nostre régiment.